Les Mordus de l'Agilité
sont heureux de vous présenter la 14e édition du

Les 21 et 22 juin 2014
Stade Leclerc
Campus Notre-Dame-de-Foy
5080, rue Marius-Barbeau,
St-Augustin-de-Desmaures, QC G3A 0C3

Juges

Trish Levesque (NB) – Isabelle Michaud (NB) – Rebecca Dunstan (NS)

Fermeture des inscriptions le 20 mai 2014

14ème Provincial d'Agilité du Québec 2014

Avis aux concurrents
Important veuillez lire ces informations

En envoyant leur inscription, il est entendu que les compétiteurs sont familiers avec les règlements qui régissent les concours de l'Association d'agilité du Canada (AAC). Chaque compétiteur qui participe à l'événement, le fait à ses propres risques. Le formulaire de déni de responsabilité doit être signé pour répondre aux exigences d'inscription de l'AAC. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser une inscription.

Cette compétition aura lieu dans un stade de soccer sur une surface Astro Turf. Les obstacles seront choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Nous utiliserons une passerelle et une balançoire recouvertes de granules de caoutchouc (rubber contact) dans le ring 2 réservé aux parcours Standard. Des pneus à point de rupture (break away tire) seront utilisés dans les rings des parcours Standards et des Sauteurs. Le club Les Mordus de l'agilité possède des tunnels aux couleurs officielles du Club soit le jaune, le rouge et le bleu. Finalement, noter que des chronomètres électroniques seront utilisés dans les rings.

Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer au Provincial d'agilité du Québec. La compétition est ouverte à tous les chiens âgés de 18 mois et plus, qu'ils soient de race pure ou non. Ne seront pas admis: les chiennes en chaleur, les chiens souffrant d'une blessure et les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens. Tous les chiens doivent être tenus en laisse, sauf lorsqu'ils exécutent leur parcours ou qu'ils s'échauffent dans l'aire prévue à cette fin.

Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leurs chiens. Un compétiteur dont le chien constitue une nuisance ou dont le comportement est dangereux peut, à la discrétion du comité responsable du concours, être expulsé et ce sans recevoir de remboursement pour ses frais d'inscription. Ce règlement sera rigoureusement appliqué. Les cas de discipline seront transmis au comité de discipline de l'AAC pour examen.

Nous vous demandons de faire preuve de respect envers les bénévoles et les installations. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les sanctions appropriées.

Vous avez la responsabilité de ramasser les excréments de votre chien. Tout compétiteur qui ne respectera pas cette consigne sera expulsé du championnat pour le weekend et ne sera pas remboursé

Pour maintenir un bon déroulement tout au long de la compétition, chaque compétiteur devra faire en sorte de respecter son ordre de passage. Pour ce faire, il devra se présenter à l'avance, c'est-à-dire lorsqu'il ne restera plus que trois chiens avant le tour de son propre chien. Les compétiteurs qui ne respecteront pas cette exigence perdront leur tour et ne seront pas remboursés. Le samedi, l'ordre de passage sera de la plus petite hauteur à la plus grande pour chaque groupe. Le dimanche cet ordre sera inversé.

Critères d'admission

Toutes les cartes d'identité de l'AAC doivent présenter les signatures requises confirmant la hauteur du chien. Dans le cas contraire, les chiens pourront être mesurés par l'un des juges pour cette compétition seulement. Le compétiteur devra alors présenter son chien à la hauteur établie ou à une hauteur plus élevée, si elle est disponible.

Les résidents d'une autre province ou des États-Unis peuvent participer au Provincial d'agilité du Québec seulement s'ils ont obtenu la permission du comité de l'AAC.

Le Provincial d'agilité du Québec est ouvert à tous les compétiteurs dont les chiens maîtrisent l'agilité et possèdent les capacités physiques et mentales nécessaires pour y participer. Tous les compétiteurs dont les chiens sont admissibles à s'inscrire à un concours homologué de l'AAC sont invités à participer à leur Provincial d'agilité.

Le Provincial d'agilité comporte six épreuves, soit deux standards, deux enjeux et deux sauteurs. Les chiens doivent participer aux six épreuves pour être admissibles à une rosette de placement du Provincial d'agilité du Québec. Les épreuves seront jugées selon les règlements experts modifiés. Aucun brevet et/ou qualificatif ne sera accordé pour les épreuves du Provincial d'agilité du Québec. Pour se qualifier pour le Championnat national qui aura lieu les 8, 9 et 10 août 2014 à Sussex au Nouveau-Brunswick, un chien doit avoir participé aux six épreuves et doit avoir obtenu un total de 350 points ou plus.

Frais d'inscription et remboursement

Les frais d'inscription pour les épreuves (6) du Provincial d'agilité du Québec sont de 110,00$. Les inscriptions doivent être accompagnées du paiement complet afin d'être valides. Aucune inscription ne sera acceptée par courriel. Des frais additionnels seront facturés pour tous les chèques qui n'auront pas été honorés. Tous les frais sont payables en dollars canadiens. Les chèques présentant une date d'encaissement qui dépasse la date de fermeture du 9 mai 2014 seront refusés. Les chèques seront encaissés immédiatement après la date de fermeture.

Il n'y aura aucun remboursement pour des inscriptions annulées après la date de fermeture ni dans le cas où le compétiteur ou le chien ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, le juge ou un vétérinaire.

Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien est blessé sera remboursé partiellement à condition qu'il en avise le secrétariat au moins 48 heures avant la journée du concours et que le concurrent présente un certificat d'un vétérinaire. ***Dans ces cas, des frais administratifs de 15 % seront retenus pour toutes les annulations après la date de fermeture.***

Il n'y aura aucun remboursement pour un chien qui ne complètera pas les 6 épreuves.

Confirmations et groupes

Une confirmation d'inscription sera envoyée à tous les participants dès que possible après la date de fermeture. Chaque participant a la responsabilité d'informer rapidement le secrétariat du concours de toutes erreurs faites à l'endroit de son inscription.

Il n'y aura aucune modification après le 1er juin 2014.

Les groupes seront répartis en considérant les manieurs ayant plus d'un chien inscrit et en regroupant les chiens de la même classe et des mêmes hauteurs.

Horaire

Vendredi 20 juin		Samedi 21 juin		Dimanche 22 juin	
11 h 00 à 18 h 00 Installation et enregistrement		7h30 à 8h15	Derniers enregistrements	8 h 00 à 8 h 30	Reconnaissance des parcours
Compétition AAC (voir pamphlet d'inscription)		8 h 00 à 8 h 30	Reconnaissance des parcours	8 h 30	Mot de bienvenue
		8 h 30	Mot de bienvenue	8 h 45	Briefing des juges
13 h 00	Mot de bienvenue et briefing des juges	9 h 00	Briefing des juges		
13 h 10	Concours homologué offrant 2 rings en alternance	Ring 1 Ring 2 Ring 3	Enjeu Standard Sauteur	Ring 1 Ring 2 Ring 3	Enjeu Standard Sauteur
17 h 00	Fin concours homologué			Remerciements et remise des prix	

Triple à 3 !

Nous offrons un nouveau défi cette année. Vous pouvez y participer en inscrivant vos équipes de trois manieurs et leurs chiens. Les règlements sont disponibles sur le site et le formulaire d'inscription se trouve à la page 8 du présent formulaire.

Les frais d'inscription de 5,00 $ peuvent être payés avec l'inscription au Provincial d'agilité du Québec.

Financement de l'équipe mondiale d'agilité

Nous vous invitons à faire une contribution volontaire qui sera remise à l'Association d'agilité du Canada pour le financement de l'équipe canadienne choisie pour participer au Mondial d'agilité. Un espace est prévu à cet effet sur le formulaire d'inscription

Repas

Une cantine sera disponible sur place à compter de vendredi 11h00 pour le dîner. La cantine sera également ouverte le samedi et le dimanche pour les déjeuners et dîner. Plusieurs restaurants sont aussi accessibles en voiture à quelques minutes du site.

Achat de publicité

Pour cette 14ème édition du Provincial d'agilité du Québec, nous prévoyons plus de 200 participants venant de toute la province et d'ailleurs. Les spectateurs seront également très nombreux durant la fin de semaine. Si vous désirez en profiter et vous faire connaître, une publicité dans le programme officiel ou une banderole de ring sont de bons moyens.

Pour toute information communiquez avec Renée Levesque : renee_l@hotmail.com

Location d'espace kiosque

Nous offrons des espaces en location pour installer des kiosques aux entreprises désirant vendre des produits et/ou services. Le coût est de 150,00 $, valable pour toute la fin de semaine. Les espaces ont chacun une dimension de 10' x 10'. Le kiosque n'est pas inclus.

Pour toute information communiquez avec Renée Lévesque : renee_l@hotmail.com

Hébergement

Une liste de motels et campings est disponible sur le site du Provincial http://provincial-agilite-quebec-2014.weebly.com/

Les véhicules récréatifs ne pourront pas demeurer sur le site du campus pour la nuit.

Bénévoles

Pour que cette 14e édition soit une réussite, nous avons besoin de votre aide. Venez vous joindre à nous, ensemble nous pouvons le faire. Pour toute information, visitez notre site web : http://provincial-agilite-quebec-2014.weebly.com

Formulaire d'inscription (Championnat)

MANIEUR

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Code postal .....

Téléphone .....

Courriel .....

CHIEN

Nom ..... Date de naissance .....

Race ..... Age .....

No ID AAC ..... Hauteur à l'épaule .....

Hauteur des obstacles 6" ☐ 10" ☐ 16" ☐ 22" ☐ 26" ☐

Classe Régulier ☐ Spécial ☐ Vétéran ☐ Vétéran Double Drop ☐

FRAIS D'INSCRIPTION ET DIVERS	
Frais d'inscription	110,00 $
Achat de vêtements voir page 7 (**date maximum 19 mai**) Total boutique	
Contribution volontaire pour le financement de l'équipe canadienne qui participera au Mondial	1 $ ☐ 2 $ ☐ 5 $ ☐
Participation au « Triple à 3 » 5,00 $ par chien	$
Grand total	$

La confirmation sera envoyée par courriel

Il est possible de faire un seul chèque pour toutes les dépenses de tous les chiens d'un même propriétaire
Aucune inscription par courriel

Fermeture des inscriptions le 20 mai 2014

Libellez le chèque à l'ordre de **Provincial d'agilité Mordus** et envoyez le tout à :

Provincial d'agilité Mordus, 252, rue Duberger Québec (QC) G2N 1N1

Information : provincialagilitemordus@hotmail.com

N'oubliez pas de signer l'entente et déni de responsabilité et de la joindre à l'inscription

Entente et déni de responsabilité

ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (AAC) - ENTENTE, DÉCHARGE ET RENONCIATION

Nom du manieur : _____

Nom du chien 1 : _____ (le « chien ») N° ID AAC du chien : _____

Nom du chien 2 : _____ (le « chien ») N° ID AAC du chien : _____

Nom du chien 3 : _____ (le « chien ») N° ID AAC du chien : _____

Nom du chien 4 : _____ (le « chien ») N° ID AAC du chien : _____

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le Provincial d'agilité du Québec et les Mordus de l'agilité (le club organisateur) et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que je suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte des risques, y compris des risques de blessures (des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « personnes apparentées »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le personnel) et je consens à ne pas intenter de poursuites contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées pourront avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
   a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
   b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « règlements »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.
   Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée
   J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.
   Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image
   De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.
7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblo diffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

Signature : _____

Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur a moins de 18 ans

Date *(jj/mm/aa)*: _____

2014 PROVINCIAL D'AGILITÉ DU QUÉBEC

Portez les couleurs du Provincial !

Bon de commande * DATE MAXIMUM POUR COMMANDER : 19 MAI 2014

Nom du compétiteur :

Libellez le chèque à l'ordre de : **Provincial d'agilité Mordus** et envoyez le tout à :
Anic Vermette, 252, rue Duberger Québec (QC) G2N 1N1

		Grandeurs									Prix	Qté	Total
	Produit	**TP/ XS**	**S/ P**	**M/ M**	**G/ L**	**TG/ XL**	**2XL**	**3XL**	**4XL**	**5XL**			
	T-shirt Femme										20 $		
	T-shirt Homme										20 $		
	Veste Unisexe										38 $		
	Casquette	Casquette marine ☐					Casquette blanche ☐				20 $		
	Nombre total d'articles										**Montant total :**		

** Peut être joint à votre inscription au Provincial avec un seul chèque. Pour plus de détails, consultez notre site web à : http://provincial-agilite-quebec-2014.weebly.com/*

AUCUNE COMMANDE OU ÉCHANGE APRÈS LA DATE LIMITE

T-shirt Femme

42400 L	S/P	M/M	L/G	XL/TG
W	17"	19"	21"	23"
L	25.5"	26"	27"	28"
S	31.75"	32.5"	33"	34.5"

T-shirt Homme

42400	S/P	M/M	L/G	XL/TG	2X
W	18"	20"	22"	24"	26"
L	28"	29"	30"	31"	32"
S	32.25"	34.5"	36"	37.5"	38.75"

Veste Unisexe

MENS MODERN FIT	S	M	L	XL	2XL	3XL	5XL
GARMENT ½ CHEST (IN)	22.5	23.5	24.5	26	27.5	29	32.5

Casquette unisexe

Une grandeur unique

FORMULAIRE D'INSCRIPTION/ENTRY FORM
TRIP À 3/TRI TEAM
PROVINCIAL D'AGILITÉ DU QUÉBEC 2014

NOM DE L'ÉQUIPE / TEAM NAME

MANIEUR/CHIEN #1 – HANDLER/DOG #1

Nom du Manieur/Handler name : _____

Courriel/E-mail : _____

Nom du chien/Dog's name : _____# ID AAC_____

Classe/Class : Régulier/Regular ☐ Spécial/Special ☐ Vétéran/Vet. ☐

MANIEUR/CHIEN #2 – HANLDER/DOG #2

Nom du Manieur/Handler name : _____

Courriel/E-mail : _____

Nom du chien/Dog's name : _____# ID AAC :_____

Classe/Class : Régulier/Regular ☐ Spécial/Special ☐ Vétéran/Vet. ☐

MANIEUR/CHIEN #3 – HANDLER/DOG #3

Nom du Manieur/Handler name : _____

Courriel/E-mail : _____

Nom du chien/Dog's name : _____# ID AAC :_____

Classe/Class : Régulier/Regular ☐ Spécial/Special ☐ Vétéran/Vet. ☐